

## ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Madame Sophie Hugelé, Représentant de la SAS Fief de Beauvais, 41, avenue Michel Crépeau, 17000 LA ROCHELLE, acquéreur des terrains sis à PERIGNY (17), objet d'une demande de Permis d'Aménager pour l'opération d'habitat dénommé « **FIEF DE BEAUVAIS** » :

S'engage, conformément à l'article R 442.7 du code de l'urbanisme, à constituer une Associations Syndicale Libres des acquéreurs de lots, à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs, selon :

- le quereu du PA 1
- les deux quereux du PA 2

et 3 copropriétés auxquelles seront dévolues la gestion et l'entretien des espaces de stationnement communs, selon :

- copropriété n° 1 correspondant au préau du PA 1
- copropriété n° 2 correspondant à la grange mobilité du PA 2
- copropriété n° 3 correspondant au préau du PA 2

Cf plan annexé

Fait à La Rochelle

Le 15/12/2025

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned at the bottom left of the page.